

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 63 (1971)
Heft: 11

Artikel: La Confédération internationales des syndicats libres et la situation économique mondiale
Autor: Heyer, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Confédération internationale des syndicats libres et la situation économique mondiale

Par Albert Heyer, directeur du Bureau de Genève de la CISL

Au mois de juillet s'est tenue à Genève la session du Conseil économique et social des Nations Unies, au cours de laquelle le directeur du Bureau de Genève de la CISL, notre collègue Albert Heyer, a fait une intéressante déclaration au nom de la CISL. Nous reproduisons ce texte à l'intention des lecteurs de la «Revue syndicale suisse».

Il y a quelques jours à peine vient de se terminer ici, à Genève même, la Conférence économique des syndicats libres convoquée par la CISL. La conférence a examiné les problèmes brûlants de l'heure dans le domaine économique et social. Les résultats de la conférence constituent les lignes directrices que défendront les syndicats libres tant sur le plan international que sur le plan national. Dès lors, mon intervention sera un résumé des résultats les plus importants auxquels est arrivée notre Conférence tout en soulignant que ceux-ci représentent la volonté politique et la solidarité de tous les syndicats libres du monde.

Un des thèmes principaux de notre conférence fut l'examen des mesures et objectifs des syndicats au cours de la Deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Sans ambiguïté, nous pouvons déclarer que la CISL s'est engagée dans la Deuxième Décennie avec une nouvelle ardeur pour assurer par une action pratique la pleine réalisation des buts et objectifs de la stratégie du développement. *A plusieurs reprises, nous avons insisté sur la nécessité d'une stratégie globale du développement intégrant et coordonnant les efforts de tous les gouvernements et organismes internationaux et, cette conception, nous la trouvons reflétée dans la stratégie.*

Le fait même que les principales puissances aient signé un tel document, quoique souvent avec des réserves, est déjà un résultat qui aurait semblé impossible il y a dix ans. Par cela même, l'on peut mesurer le progrès accompli dans l'éducation et la mobilisation de l'opinion publique en vue d'assurer la création d'une communauté plus équitable. Toutefois, les syndicats ont constaté avec un certain désappointement les réserves faites par quelques pays importants à propos de points comme le taux d'aide de 1% du produit national brut et l'assistance à l'adaptation. La déception est d'autant plus grande que cette assistance est généralement reconnue comme élément essentiel d'une stratégie globale du développement car elle accélère le rythme auquel l'ensemble de l'économie mondiale peut aller dans le sens d'une division plus équitable du travail.

Beaucoup plus positif est l'accent mis sur l'importance du progrès social. Jusqu'à présent, le développement était uniquement conçu

en termes de croissance économique reflétant une conception assez étroite du processus du développement. La stratégie met à juste titre l'accent sur tous les problèmes ayant trait aux différences de revenus et de niveaux de vie entre les classes, les régions et les secteurs et accorde la considération voulue au développement humain.

Il est évident que le facteur clé d'un développement équilibré et se soutenant lui-même est l'amélioration des niveaux de vie des travailleurs. Une augmentation régulière des salaires et la sécurité d'emploi de la grande masse des travailleurs est le principal stimulant du développement.

Compte tenu de ces considérations, le mouvement syndical libre demande aux gouvernements de reconnaître le rôle que peuvent jouer les syndicats dans le développement économique et social, de les consulter et les inviter à participer aux prises de décision aux niveaux national et international; les syndicats s'opposent vigoureusement au principe de laisser de plus en plus fréquemment les décisions qui peuvent affecter le sort de nations entières au jugement de technocrates qui en fin de compte ne sont responsables devant personne.

Nous devons également déclarer avec un profond regret qu'un certain nombre de plans de développement ne contiennent pas d'objectifs ni de politiques explicites au sujet de l'emploi et que là où des objectifs ont été fixés, ils ne concernent que les augmentations de possibilités d'emploi non agricoles. Les syndicats libres rappellent aux gouvernements que l'un des moyens les plus importants de s'opposer aux tendances défavorables de l'emploi dans les pays en voie de développement est l'adoption de mesures immédiates en faveur du développement rural par la promotion des coopératives, l'octroi de programmes de formation professionnelle et d'éducation de base. La création d'emplois ne devrait jamais être considérée comme un sous-produit de la croissance économique mais comme un objectif en soi-même. Aussi, une plus grande partie des efforts en vue du développement devra être consacrée à améliorer la productivité agricole des pays en voie de développement. Jusqu'à présent, les fruits des efforts entrepris par les gouvernements d'un grand nombre de pays en voie de développement semblent avoir été inégalement distribués et profitent davantage à ceux qui sont employés dans le petit secteur moderne qu'à ceux dans le secteur rural traditionnel. C'est là un sujet de grave inquiétude pour les syndicats; il s'agira dès lors de trouver une politique de l'emploi qui répartira les fruits du progrès plus équitablement. Un haut degré de planification s'impose non seulement pour assurer que le progrès social aille de pair avec le développement économique, mais également pour coordonner le développement du secteur moderne avec celui du secteur rural.

Le mouvement syndical libre est d'avis que la priorité des priorités est la création d'emplois. A cette fin, notre organisation recommande:

- que les gouvernements encouragent l'établissement d'industries qui, au niveau existant de la technologie, sont à fort coefficient de main-d'œuvre;
- que les organisations octroyant une assistance technique doivent s'efforcer de trouver des méthodes de production à fort coefficient de main-d'œuvre sans réduire sérieusement leur rendement et considérer également la possibilité d'appliquer une technologie appropriée;
- que les ressources destinées aux investissements publics soient autant que possible utilisées pour des projets faisant appel à une main-d'œuvre importante, comme des projets de construction et de travaux publics, et permettant aux travailleurs d'acquérir certaines qualifications leur assurant des emplois stables;
- que des efforts considérables soient fournis pour créer des facilités suffisantes et bien conçues de formation technique et professionnelle étroitement liées aux futurs besoins envisagés dans des plans généraux;
- que les projets «de prestige», qui n'ont pas comme résultat d'augmenter la prospérité ni de créer des emplois, soient découragés;
- que l'on examine le problème du règlement des dettes des pays en voie de développement afin de trouver les voies et moyens de réduire la charge croissante de ces derniers.

Les problèmes non réglés du commerce international ayant trait aux tarifs douaniers et autres barrières commerciales pour les produits de base, les articles manufacturés et semi-manufacturés demandent une solution immédiate. A propos de cette importante question, les syndicats libres recommandent:

- de n'épargner aucun effort pour conclure les négociations déjà en cours à la CNUCED en vue de l'établissement de préférences généralisées pour les importations des pays en voie de développement;
- de procéder dès maintenant à un examen secteur par secteur en vue de réduire les tarifs douaniers.



Nous sommes fermement convaincus que le succès de la Deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et la réalisation des buts et objectifs qui sont stipulés dépendent principalement de la volonté politique d'appliquer et de mener à bien les recommandations contenues dans la stratégie. Nous sommes en mesure d'ap-

porter l'appui complet et sans restriction de l'ensemble du mouvement syndical libre en vue de la réalisation des objectifs de la stratégie pour la Deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

Par ailleurs, les syndicats libres sont gravement préoccupés à propos de la manière dont les politiques de stabilisation ont été récemment mises en vigueur, particulièrement dans les pays industriels. Dans un grand nombre de pays, le chômage est plus élevé qu'à aucun moment de l'après-guerre. De même, l'augmentation du niveau des prix est la plus élevée depuis de nombreuses décennies. Le développement simultané de ces deux tendances fait ressortir l'insuffisance de l'analyse traditionnelle du phénomène.

Les syndicats sont de plus en plus préoccupés du fait que les politiques de plein emploi ont été sacrifiées inutilement parce que l'on n'a pas reconnu la véritable nature et les causes de l'inflation. *Ce ne sont pas l'excès de la demande ou les augmentations de salaires qui sont les plus importantes causes des augmentations de prix, ce sont:*

- la politique des monopoles et oligopoles et certaines actions des sociétés multinationales;
- les augmentations des prix sur les marchés internationaux influençant le niveau des prix domestiques au travers de ceux des exportations et des importations;
- les différences sectorielles de croissance de la productivité.

Face à l'approche restrictive de trop de politiques dites de stabilisation, les syndicats libres préconisent une approche positive avec comme première priorité la pleine utilisation des ressources de l'entreprise, de l'équipement et de la main-d'œuvre. Nous collaborerons avec des politiques qui suivent ces priorités et reconnaissent la fonction démocratique des négociations collectives comme un moyen essentiel vers le progrès social.

La Conférence économique mondiale des syndicats libres a élaboré dans cette optique une série de recommandations qui constituent une base pour un programme d'action dont nous relevons les points suivants:

- dans une période d'expansion et de surchauffe, l'accent doit être de préférence mis sur la *stimulation des offres* qui se révèlent insuffisantes et sur l'accroissement des capacités de production utilisables immédiatement notamment par la mise en œuvre d'une politique sélective du crédit, d'aides spéciales et d'autres mesures de soutien. La reconversion des secteurs à demande faible (en déclin) doit être vigoureusement poursuivie précisément à ce moment de la conjoncture. En particulier, le logement a été et est

un secteur où l'offre est presque partout en retard sur la demande. La restriction à la construction de logements a contribué dans de fortes mesures à l'inflation parce qu'elle a aidé à favoriser les augmentations de loyer. L'activité publique et privée dans le développement urbain et régional devrait être intensifiée et coordonnée en vue de répondre de meilleure façon à la demande et de réduire la spéculation;

- la coordination internationale des politiques de stabilisation doit progresser, notamment par des mesures synchronisées en vue de combattre les tendances déflationnistes ou inflationnistes et par des efforts nouveaux en vue de développer les échanges entre pays développés et pays en voie de développement dans le cadre d'une division du travail améliorée;
- la politique monétaire doit être d'urgence coordonnée, les mouvements spéculatifs contrôlés et les objectifs en matière de balance de paiements poursuivis de manière à favoriser une évolution équilibrée intérieure. Une politique coordonnée doit assurer les *ajustements ordonnés des taux de change lorsque nécessaire*;
- dans le cadre d'une politique visant à réduire les facteurs d'instabilité, un certain nombre de mesures pourraient réduire la progression par à-coups des salaires. On devrait en particulier éviter que les salaires n'accumulent des retards importants de progression par rapport à l'évolution des prix, de la productivité, des profits: c'est le seul moyen de prévenir les «explosions» des salaires dans la phase suivante du cycle. Dans ce but, on devrait:
 - i) favoriser le rôle stabilisateur de la libre négociation collective en préservant et renforçant l'autonomie de négociation des syndicats;
 - ii) favoriser les augmentations négociées de salaires dès avant le milieu de la phase d'expansion de manière à réduire les retards pris par les salaires à partir de ce moment et à diminuer le phénomène du glissement des salaires et l'accumulation de tensions dans les relations du travail;
 - iii) accroître la souplesse des contrats collectifs de manière à éviter que ceux-ci ne soient qu'un instrument contraignant du retard des salaires dans les phases d'expansion de la production, de la productivité et des profits; insérer des clauses permettant la renégociation lorsque la situation économique change;
 - iv) améliorer l'information sur le mouvement des profits, de la productivité et des coûts de production et établir, en étroite collaboration avec les organisations syndicales, des indices représentatifs de l'évolution du coût de la vie;

- v) considérer l'introduction des systèmes de liaison des salaires à l'index des prix de consommation en vue de leurs effets anti-inflationnistes et de la protection qu'ils assurent quant au maintien du pouvoir d'achat des salariés;
- outre son rôle de protection contre les conséquences d'une politique restrictive, la *politique active de la main-d'œuvre* devrait jouer un rôle central dans la lutte contre les déséquilibres, goulots d'étranglement et tensions générateurs d'inflation. Cette politique de la main-d'œuvre ne doit pas être limitée à une action d'adaptation aux besoins déclarés du marché, mais devrait être appliquée comme un instrument positif influençant et facilitant les changements structurels. La nécessité d'employer les mesures traditionnelles de régulation de la demande se fera dès lors moins pressante. L'effet expansionniste par exemple devrait moins provenir d'une politique monétaire ou budgétaire globale (déficit indiscriminé du budget) que d'augmentations sélectives des dépenses axées sur les points de l'économie et de l'emploi qui risquent le plus de créer des pénuries inflationnistes. Cela exige un budget de la politique de la main-d'œuvre porté à un niveau quantitatif suffisant et une administration coordonnée de celle-ci, ainsi que des budgets de reconversion et des plans à long terme portant sur les *secteurs, les régions et les catégories* pour lesquels un effort particulier est nécessaire.

Les syndicats libres préconisent également d'opérer un contrôle sur les conditions de fusions et concentrations, spécialement en vue de leur effet sur le niveau des coûts et prix. Les méthodes de contrôle des prix doivent être adaptées notamment à l'égard des prix menés par les grandes firmes fournissant des prestations et produits diversifiés et par les firmes oligopolistiques. Egalement, les pouvoirs des autorités nationales devraient être renforcés par une collaboration internationale en vue de lutter contre les *discriminations dans les prix* que les sociétés multinationales pratiquent entre les divers marchés nationaux ainsi qu'en vue de contrôler les prix de transfert dans les transactions internes de ces sociétés entre filiales établies dans des pays différents.

En effet, le mouvement syndical libre considère que le développement phénoménal de l'importance et de la puissance des sociétés multinationales constitue un défi non seulement pour les syndicats mais aussi pour les gouvernements. Concevant les politiques des sociétés sur une base mondiale, et ayant des services de production et de montage dans de nombreuses régions du monde, les sociétés multinationales peuvent spéculer sur les exportations et les importations en fixant des prix artificiels pour les transferts entre la société-mère et les filiales étrangères ou entre ces dernières et en

manipulant des dividendes, les paiements fiscaux et les mouvements de capitaux au moyen de procédés qui, souvent, échappent au contrôle des autorités nationales. Il est indubitable que certaines pratiques financières et commerciales des sociétés multinationales peuvent avoir de graves répercussions sur la mise en application des politiques gouvernementales concernant la balance des paiements, le développement industriel interne, la main-d'œuvre active et toute autre mesure d'ajustement économique.

Dans de nombreux pays, les sociétés multinationales, en jouant sur le besoin d'investissements étrangers, ont provoqué la concurrence entre gouvernements qui, par des pratiques diverses – y compris des restrictions à la liberté syndicale – essaient d'attirer l'implantation de ces firmes. Nous sommes d'avis qu'au lieu de se prêter à une telle concurrence, les gouvernements devraient pratiquer une pleine coopération en vue de développer des politiques régionales coordonnées pour l'attraction des investissements. C'est pourquoi la CISL vient d'élaborer un programme visant, entre autres, à mener auprès des organisations internationales et régionales, particulièrement les institutions de l'ONU, du GATT, de l'OIT et de l'OCDE, une action en vue d'obtenir l'adoption d'un *accord international formulant un code de conduite pour les sociétés multinationales et contenant également des dispositions constitutionnelles pour la mise en vigueur de ce code et pour une participation syndicale dans une procédure pour la soumission de plaintes.*

Vous voyez, Monsieur le Président, le mouvement syndical libre est conscient des grands problèmes de l'heure; il n'en est pas seulement conscient, il a déjà formulé sa politique face à ces problèmes. Nous demandons avec insistance aux gouvernements et à ce Conseil économique et social de prendre en considération la voix des travailleurs qui eux sont prêts à fournir les efforts nécessaires afin de réaliser un monde d'égalité économique et social basé sur la solidarité.